

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112650

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

HORAIRES D'OUVERTURE

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	09 H 00 - 13 H 00	14 H 00 - 19 H 00
MARDI	09 H 00 - 13 H 00	14 H 00 - 19 H 00
MERCREDI	09 H 00 - 13 H 00	14 H 00 - 19 H 00
JEUDI	09 H 00 - 13 H 00	14 H 00 - 19 H 00
VENDREDI	09 H 00 - 13 H 00	14 H 00 - 19 H 00
SAMEDI	09 H 00 - 13 H 00	14 H 00 - 17 H 00

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112850

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

DESCRIPTION DU PROCEDE D'EVALUATION A1 ; A2

L'auto Ecole du Coutançais propose aux conducteurs une évaluation pour la formation préparatoire au permis A1 ou A2.

Évaluation de départ A1, A2 papier

Procédure d'évaluation :

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité
-

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112650

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

DESCRIPTION DU PROCEDE D'EVALUATION B

L'auto Ecole du Coutançais propose aux conducteurs une évaluation pour la formation préparatoire au permis B.

Procédure d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ; le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ; les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même [par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision] ; il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ; les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ; les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112650

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

HORAIRES DES COURS THEORIQUES ET TESTS

JOUR	TESTS THEORIQUES (Durée 1 heure)	COURS THEORIQUES (Durée 1 heure)
LUNDI	18 H 30	
MARDI	19 H00	
MERCREDI	15 H 00	14 H 00
JEUDI	19 H00	
VENDREDI		
SAMEDI	14 H 00	11 H 00

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112650

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

RENDEZ-VOUS POST-PERMISS POUR LES CONDUCTEURS NOVICES

L'auto Ecole du Coutançais propose aux conducteurs novices un rendez-vous Post-permis.

Cette formation complémentaire s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) entre les 6^e et 12^e mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après.

L'objectif de la formation post permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

Les bénéficiaires de cette formation, qui relève du volontariat, verront en contrepartie leur période probatoire réduite, sous réserve de n'avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points.

Ainsi, lorsque la formation post permis sera suivie, la période probatoire se verra réduite de 3 à 2 ans pour le titulaire d'un permis B traditionnel et de 2 ans à 1 an et demi pour un novice qui a suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) pour la catégorie B.

La formation sera collective afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération. Sa durée est limitée à une seule journée (7 heures).

Un enseignant de la conduite de l'auto-école spécialement formé sera responsable de l'animation de chacune de ces journées.

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112850

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

PERMIS DE CONDUIRE ENJEUX

Déroulement de la formation

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ?

Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un **outil social** indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent **indispensable pour les études, le travail ou les loisirs**. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le **renforcement de l'éducation et de la formation**.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à **se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader**.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes **objectifs sécuritaires** que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en **connaître les risques et les limites**. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112650

Tel : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

Critère 2.3

Règlement intérieur

L'auto-école du Coutançais est un organisme de formation domicilié au 36 Boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES, ci-après dénommé l'organisme de formation.

Le responsable de l'organisme de formation est : Mme BREHIN Marie

Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages ou apprentissages organisés par l'organisme dans le but de permettre un fonctionnement régulier des prestations proposées.

Définitions :

- les personnes suivant un stage ou une formation seront dénommées ci-après « stagiaires ou élèves ».

Dispositions Générales

Article 1

Conformément aux articles L6352-3 et suivants et R6352-1 et suivants du Code du travail, le présent Règlement Intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux élèves ou stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

Champ d'application

Article 2 : Personnes concernées

Le présent Règlement s'applique à tous les élèves ou stagiaires inscrits à une session dispensée par l'organisme de formation et ce, pour toute la durée de la formation suivie.

Chaque élève ou stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme de formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Lieu de la formation

La formation aura lieu soit dans les locaux de l'organisme de formation, soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent Règlement sont applicables non seulement au sein des locaux de l'organisme de formation, mais également dans tout local ou espace accessoire à l'organisme.

Hygiène et sécurité

Article 4 : Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.



**36 boulevard Alsace Lorraine
50200 COUTANCES**

02.33.46.86.00

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

DU COUTANCAIS

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Il vous sera proposé de participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112650

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

PISTE DE FORMATION

La piste de formation à la conduite des véhicules deux-roues ou remorque hors circulation est située à Saint Pierre de Coutances route de Granville (environ à 2 kilomètres du bureau, accessible en 10 minutes maximum).

Les catégories de permis enseignées sont les suivantes : (AM, L5e, A1, A2, A, B96, BE).

La piste permet la formation à la conduite d'une remorque, des cyclos, des motos ; avec 1 ou 2 enseignants.

Les horaires qui nous sont réservés sont les suivants :

- **Lundi de :** 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 16 heures
- **Mardi de :** 08 heures à 10 heures et de 14 heures à 16 heures
- **Mercredi de :** 10 heures à 13 heures et de 17 heures à 19 heures
- **Jeudi de :** 08 heures à 13 heures et de 17 heures à 19 heures
- **Vendredi de :** 10 heures à 13 heures et de 17 heures à 19 heures
- **Samedi de :** 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 16 heures

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112650

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

DIFFERENTS MODES DE FINANCEMENT

L'auto Ecole du Coutançais propose aux élèves deux formules pour financer leur formation :

- Règlement par un prêt à taux zéro : **le permis à un euro par jour.**
- Règlement à chaque leçon ou toutes les cinq leçons.

Toute la formation doit être réglée avant le passage d'examen sauf accord.

AUTO-MOTO-BATEAU ECOLE DU COUTANCAIS

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : **36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES**

RCS Coutances 797 499 852

Siret 797 499 852 00011

Agrément N° E 1305000120

N° déclaration d'activité : 25500112850

Tél. : 02.33.46.86.00

06.07.44.86.93

www.auto-ecole-brehin.com

autoecoleducoutancais@gmail.com

FORMATION : Traditionnelle et Accélérée

NOTICE D'INFORMATION CONDUITE ACCOMPAGNEE

L'Auto-Ecole du Coutançais propose aux élèves l'apprentissage à la conduite accompagnée.

Vous avez 15 ans ou plus, la conduite accompagnée permet aux jeunes d'acquérir davantage d'expérience avant l'examen du permis de conduire ou entre deux présentations à l'examen. C'est son principal avantage, mais pas le seul.